

Compte-rendu DP du 23 avril 2009

Cette réunion DP était la première suite aux élections du 26 mars.

Ce sont donc les nouvelles délégations élues qui siégeaient lors de cette DP.

Rappel de la nouvelle représentation en DP sur l'ECT :

8 élus exécution SUD

8 élus exécution CGT

2 élus maîtrise SUD

2 élus maîtrise CGT

2 élus maîtrise CFDT



Discussions entre nouveaux élus

La direction veut réduire les effectifs de l'ECT

Alors que l'ECT vient de finir l'année 2008 avec un effectif de 723 agents, la direction nous annonce lors de cette DP que l'effectif fin 2009 sera de 712 agents.

Moins 11 agents pour assurer au moins la même charge de travail (voir un peu plus puisqu'il est question de créer quelques TER supplémentaires).

Alors que les formations budgétées ne sont pas toutes dispensées, que les congés ne sont pas attribués avant le 31 mars, que les EA sont trop souvent dévoyées, que les entorses à la réglementation sont monnaie courante, la direction compte en remettre une couche ! **SUD-Rail n'acceptera pas que la direction fasse de nouveaux gains de productivité !**

La direction dans l'illégalité pour la 4^e année consécutive sur les congés

La direction a pris la mauvaise habitude de ne pas respecter le code du travail et le RH0143 sur le sujet des congés. En n'accordant pas l'ensemble des congés 2008 avant le 31 mars 2009, la direction est hors des clous !

Dans l'illégalité sur toute la ligne...

La SNCF vient d'être condamnée pour ne pas respecter les 6% de travailleurs handicapés au sein de ses effectifs.

Le moins que l'on puisse dire est que l'ECT est un très mauvais élève dans ce domaine puisqu'il ne compte qu' 1,52 % de travailleurs handicapés sur l'effectif total. (11 agents sur 723).

Le contrat SFR Pro Duo arrive enfin...

Que ce fut long et laborieux... Après un test dans 4 ECT et un très très long retour d'expérience, le principe de généralisation à tous les ECT est accepté ! Cela ne devrait donc plus tarder...

Quelques chiffres

- **5 agressions et 24 outrages** depuis le 1^{er} janvier.
- **57 000 € de taxis pour l'ECT en mars 2009.**
- **60 étudiants en CDD sont prévus pour cet été.** (nous rappelons à tous que n'étant pas assermentés, ceux-ci n'ont pas le droit de contrôler ; ils peuvent uniquement délivrer des CC à des usagers qui en feraient la demande).

**Plus on est bons,
moins on nous donne de charge...
Plus on est mauvais,
plus on nous attribue de charge...**

La direction nous bassine à longueur d'année avec la qualité de service qui serait la garantie d'obtenir de la charge de travail. Elle le dit pour la charge TGV Pro. Elle le dit pour la certification de l'Ouest Lyonnais. Elle le dit pour les ID TGV-ID Night. Seulement voilà, la réalité est toute autre et renvoie la direction de l'ECT à ses chères études.

- Sur l'Ouest Lyonnais, la direction SNCF voudrait déployer l'EAS et donc se priver de l'ASCT qui était paraît-il indispensable sur le quai avec la casquette, les souliers cirés et le coup de sifflet pour la certification. Ben quand la direction résonne pognon, l'usager n'a apparemment plus besoin de l'ASCT avec la tenue complète.
- Sur les ID, l'ECT de Lyon est le mieux noté en qualité de service. Il paraît que c'était lié au fait d'obtenir la nouvelle charge ID qui va arriver. Manque de chance, c'est finalement ceux qui coûtent le moins cher qui ont été retenus, à savoir les ECT de Marseille et Paris Sud Est.
- Sur les TGV Pro, l'ECT de Lyon est d'après la direction avant dernier en qualité de service. C'était soit disant grave et on risquait de perdre beaucoup de TGV. Bilan de l'opération, l'ECT de Lyon va récupérer tous les TGV Paris et Marseille qui étaient assurés par l'ECT de Paris Austerlitz. Et devinez pourquoi ? Ben tout simplement parce qu'on coûte moins cher quand les tournées sont montées en triangulaire.

Alors mesdames et messieurs les RET et cadres de l'ECT, les ASCT de Lyon ont toujours fait leur travail avec conscience professionnelle et n'accepteront pas que celle-ci puisse être remise en cause.

Par contre, ravalez vos discours sur l'indispensable qualité de service pour gagner de la charge, vous n'êtes pas crédibles une seconde !

Si vous aimez les couleuvres que les hauts cadres de l'entreprise vous font avaler lors des séminaires classieux, c'est votre problème, mais racontez vos âneries entre vous, les ASCT ne veulent plus les entendre !

Prochaine DP le 25 juin

**D'ici là, faites remonter vos questions DP
à vos délégués SUD-Rail**

Création de postes à la CPST

Le poste d'opérateur CPST va être doublé du lundi au dimanche avec un roulement en 2 X 8. (5 embauches d'opérateurs pour cela).

Espérons que ça permettra de diviser par 2 les commandes non réglementaires.

A moins que ça ne les multiplie par 2 !!!

Droit Individuel à la Formation

Depuis plusieurs années, la loi vous permet d'avoir recours, y compris sur votre temps de travail, à des heures de formation dans le cadre du DIF. (formation financée par la direction).

La seule exigence est que cette formation vous apporte un plus pour votre métier... par conséquent, les possibilités sont vastes.

Seul problème, la direction refuse systématiquement toute demande de DIF en prétextant que la formation demandée ne rentre pas dans le cadre du DIF. (exemple de formation rejetée : l'anglais).

Depuis maintenant 3 ans, SUD-Rail demande en DP la liste des formations qui rentreraient selon la direction dans le cadre du DIF. Réponse : aucune !!!

Face à cette attitude malhonnête de la direction, seul un dépôt de plainte et une condamnation de la direction devrait permettre d'avancer...

Les mensonges du DET...

Le DET avait juré, craché qu'il n'emploierait pas plus de 6 étudiants en CDD en avril.

Finalement, il en a pris le double (12).

En moyenne, cela correspond à 3 emplois temps plein au statut .

Vos délégués du personnel SUD-Rail :

Stéphane BOULADE

Alain BRIMAUD

Edouardine DUBOS

Florent ABACHIN

Dominique ROCHET

Dominique ROMEO

Yannick GERBANDIER

Virginie BARGE

Karim BOUAMAR REAT

Francis BOIDARD